INTRODUCTION

AUTOUR DE LA TRADUCTION : QUELQUES ÉLÉMENTS DE THÉORIE

L'étude que nous avons entreprise porte sur « L'analyse d'erreurs en traduction français/arabe : étudiants arabophones et francophones à Damas (C.C.F.) et à Lyon (Université Lyon 2) ».

Par ailleurs, nous sommes intimement convaincue de l'importance de la théorie interprétative de la traduction, qui est la théorie de la traduction de l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT) de l'Université Paris III, appuyée par Mme Danica Seleskovitch et Mme Marianne Lederer dans leur ouvrage *Interpréter pour traduire*, publié par Didier Erudition à Paris en 1984. Mais, nous sommes convaincue également que les problèmes linguistiques doivent être résolus chez les apprenants qui ne maîtrisent pas très bien la langue étrangère et qui souffrent en outre de plusieurs problèmes, quant à leur propre langue maternelle, comme est le cas chez les apprenants présentés dans notre corpus.

En choisissant le thème de notre recherche, c'est-à-dire " L'analyse d'erreurs en traduction français/arabe ", nous avons voulu attirer l'attention sur le procédé de la traduction et l'importance des problèmes linguistiques dont souffrent les apprenants de traduction, sans toutefois nier l'importance de la traduction interprétative, visant la fidélité dans le transfert du contexte, de la langue source à la langue cible.

Le problème essentiel étudié dans cette recherche est la raison ou les raisons principales des erreurs commises par les apprentis-traducteurs, arabophones et francophones.

À travers ce problème, nous avons essayé de savoir comment le processus d'enseignement/ apprentissage des langues, maternelle et étrangère, peut avoir une relation directe avec celui de la traduction. Comment la langue maternelle des apprenants peut être, en même temps, la cause de plusieurs interférences et erreurs de traduction, et le moyen qui les aide à éviter ce genre d'erreurs ? Et enfin, par quelles techniques concrètes, pouvons-nous généraliser des données, afin de parvenir à établir solidement des solutions adéquates pour éviter ces erreurs commises, en général, par les apprenants arabophones et francophones en traduction du français vers l'arabe et vice versa ?

Notre public est représenté par des apprenants adultes, cultivés, instruits, arabophones et francophones. Les apprenants arabophones à l'Université Lyon II (Licence d'arabe – DEUG en L.E.A.) sont, dans la majorité, des Maghrébins, vivant dans un bain linguistique français, utilisant, probablement leur dialecte dans leur vie quotidienne, mais n'utilisant que rarement l'arabe standard. « L'arabe littéraire demande un apprentissage qui est plus ou moins bien fait, suivant les circonstances. » [1]

---

1. Elqasem, Fayza, « Didactique de la traduction en langues étrangères appliquées : note sur une expérience », dans *Turjumān*, 1993, vol. 2, n° 1, p. 64.

La traduction est une tentative de transmettre un message écrit dans une langue de départ vers une langue d'arrivée, à condition que la fidélité au sens de ce message soit respectée. « Pour être fidèle au sens, le traducteur doit être fidèle d'abord au "vouloir dire" de l'auteur (l'origine, préverbale, de tout processus d'expression, la genèse du sens) et, ensuite, dans sa réexpression, il doit être fidèle aux moyens propres qu'offre la langue d'arrivée pour exprimer ce vouloir dire, ainsi qu'au destinataire de la traduction, pensant à ce que celui-ci peut comprendre ou ne pas comprendre, afin qu'il soit en mesure de saisir le même sens que le destinataire du texte original. Ces trois principes de fidélité (au vouloir dire de l'auteur, aux moyens propres de la langue d'arrivée et au destinataire de la traduction) sont nécessaires et indissociables si l'on veut être fidèle au sens. » [2]

Le traducteur accomplit un acte de communication transculturelle et utilise des connaissances linguistiques et extralinguistiques afin de mener à bien sa tâche qui n'est pas facile. Le métier de traducteur était toujours sous-estimé, mais il faut avouer que c'est un métier basé sur les connaissances linguistiques et extralinguistiques et aussi sur l'expérience du traducteur. Beaucoup de traducteurs, qui n'ont pas été formés dans des écoles de traduction, ont forgé leur métier à travers leurs connaissances et leur expérience, comme M. Sami Ad-Droubi, ex-diplomate syrien et ex-professeur de philosophie à l'Université de Damas, qui a traduit en arabe toutes les œuvres de Fédor Dostoïevski et dont la traduction est considérée comme faisant référence. « La traduction est une activité humaine universelle, rendue nécessaire à toutes les époques et dans toutes les parties du globe par les contacts entre communautés parlant des langues différentes... ». [3] « Très nombreux sont en fait les traducteurs qui n'ont pas fréquenté les Instituts de formation spécialisés et se sont formés "sur le tas". » [4]

On a toujours critiqué la traduction car elle n'est pas un texte original : Chateaubriand écrit dans les Œuvres complètes, Pourrat, 1837, t. XXXIII, p. 6 : « La traduction n'est pas la personne, (...), elle n'est qu'un portrait ». [5]

La tâche du traducteur est plus difficile quand il s'agit de deux langues, source et cible, appartenant à deux familles différentes, comme le français et l'arabe. Le français est une langue de la famille indo-européenne, l'arabe appartient à la famille sémitique. Nous pouvons considérer que la traduction de l'arabe vers le français et vice versa, est un problème qui est beaucoup plus délicat que la traduction d'un texte du français à l'espagnol et vice versa, car les différences sont multiples entre l'arabe et le français. « Comme les langues sont différentes les unes des autres, non seulement au niveau des systèmes en tant que tels, mais aussi au niveau de leur utilisation à des fins de communication, les traits sémantiques pertinents retenus par chacune d'elles pour exprimer des faits ou des concepts, par exemple, ne sont pas identiques (...). Pour reproduire ce style, [le style de l'auteur], le traducteur ne

---

2. *Etudes traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch*, 1990, p. 79.

3. Ladmiral, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, 1979, p. 11.

4. *Ibid*., p. 13.

5. Cité par Mounin, Georges, *Les belles infidèles*, 1994, p. 25.

peut pas employer les mêmes moyens linguistiques que l'auteur en raison des différences entre les langues et de leur emploi. Il doit recréer les effets stylistiques dans la langue d'arrivée en se plaçant dans la même perspective que l'auteur et en s'imprégnant de ses intentions. » [6]

Notre approche peut être considérée comme approche linguistique et interprétative, car, d'après notre corpus, nous avons remarqué que les apprenants, en général, ont de vrais problèmes linguistiques dans les deux langues de départ et d'arrivée. Ainsi, notre but était le "dire", et le "vouloir-dire", car selon notre conviction, il y a une certaine opération dialectique entre le "dire" et le "vouloir-dire", surtout avec des apprentis-traducteurs qui n'exercent pas encore le métier de vrai traducteur.

Le contact des deux langues en traduction cause les interférences et le calque, surtout dans la reformulation du texte de la langue d'arrivée. En général, les apprenants ne peuvent pas réaliser une coupure totale avec la langue de départ, car ils ont toujours le texte de départ sous leurs yeux, pendant le processus de traduction.

Plusieurs références que nous avons abordées signalent que le thème ne doit pas être enseigné, car le traducteur est supposé traduire vers sa langue maternelle.

A l'Université Lyon II et au C.C.F. (DUTFA), le thème est enseigné ; d'après notre corpus, nous avons remarqué que les erreurs de thème sont plus nombreuses que celles de version, surtout les erreurs linguistiques ; ainsi, il est possible d'investir le thème pour enseigner aux apprenants ce qui leur manque en langue étrangère.

En enseignant la traduction, il faut d'abord éclairer l'attitude de l'apprenant envers les deux langues, étrangère et maternelle. En général, la motivation joue un rôle efficace dans le processus éducatif. La motivation pédagogique est en fonction de divers facteurs : le type de public, son âge, sa situation ou son statut social et ses besoins langagiers et culturels. Ces facteurs ont une grande influence sur le processus d'apprentissage. Nous avons insisté en particulier sur l'un de ces facteurs : les besoins langagiers et culturels qui possèdent une relation intime avec le processus d'apprentissage en traduction et qui causent de nombreuses erreurs. Au lieu de regarder les erreurs comme des obstacles, il faudrait les considérer comme un levier du processus d'apprentissage et essayer d'en éclairer les causes, afin de les éviter au fur et à mesure, pour les dépasser enfin et définitivement.

La thèse est composée de deux volumes (I et II), le volume I comprend le corps de la thèse et le volume II est un volume d'annexes.

Notre travail est composé de deux parties. Il nous a semblé utile de présenter une étude théorique dans l'introduction, s'articulant en quelques éléments de théorie autour de la traduction et abordant les méthodes d'enseignement des langues qui recouraient à la traduction. Ensuite, nous avons abordé les deux genres de traduction et leur différence de finalité : la traduction professionnelle et la traduction pédagogique.

La didactique de la traduction et la didactique des langues font partie de l'introduction et insistent sur la relation étroite entre le processus d'enseignement/apprentissage des langues et de la traduction.

---

6. Déjean Le Féal, Karla, « Pédagogie raisonnée de la traduction », dans *META*, 1993, vol. 38, n° 2, pp. 157-158.

Cette partie se divise en deux volets : la première parle de la traduction professionnelle, de son rôle et de ses objectifs ; la deuxième aborde l'utilisation des techniques de la traduction pédagogique dans la didactique de la traduction.

La première partie de cette thèse contient le corpus des erreurs linguistiques et des erreurs de traduction, choisi dans les copies d'examens des apprenants adultes, arabophones et francophones. C'est un public étudiant (la Faculté des Langues Etrangères Appliquées, Département de Langue Arabe, à l'Université Lyon II), et relevant globalement de la formation continue (le Centre Culturel Français de Damas "C.C.F.", le DUTFA : Diplôme Universitaire de Traduction Français/Arabe).

Le premier chapitre comporte l'analyse des erreurs de traduction, comprenant le contresens, le faux-sens, le non-sens, la traduction littérale, faible et tronquée. Le deuxième chapitre comporte les erreurs intralinguistiques en arabe, comprenant les interférences phonétiques, morphologiques, syntaxiques, dialectales et culturelles, en plus des interférences et problèmes lexicaux. Le troisième chapitre contient les erreurs intralinguistiques en français, comprenant les interférences phonétiques, morphologiques, syntaxiques et culturelles, en plus des interférences et problèmes lexicaux. Le quatrième chapitre comprend les catégories générales d'erreurs qui sont composées des erreurs de phraséologie, des erreurs transphrastiques et des erreurs inclassables.

Le cinquième chapitre traite de la langue étrangère et maternelle et de la compétence de traduction, et comprend dans son premier volet l'apprentissage des deux langues, étrangère et maternelle ; son deuxième volet tente de mettre en évidence les différences et les ressemblances des deux langues maternelle et étrangère.

Au sixième chapitre, nous proposons des exercices de traduction dans le but du perfectionnement des deux langues, de départ et d'arrivée, dans le processus d'enseignement/apprentissage de la traduction. Nous terminons le premier volume avec une conclusion et un index des termes et des notions mentionnés dans ce volume.

Nous voulons enfin insister sur le fait que les exercices linguistiques, proposés dans le sixième chapitre du premier volume de cette thèse, sont utiles pour les apprentis-traducteurs qui en auraient besoin. La théorie moderne de la traduction interprétative exclut d'habitude les solutions linguistiques, mais elle concerne plutôt les traducteurs professionnels qui ont une bonne expérience en traduction. Mais cette thèse traite des problèmes des apprentis-traducteurs dont le niveau d'apprentissage et d'expérience est très différent.

Quant au deuxième volume, il contient quatre annexes : la première annexe représente les textes d'examens à Lyon II 1995, au C.C.F. (DUTFA 1996 et 1998), et notre traduction proposée à chaque texte.

La deuxième annexe comprend la typologie des erreurs, contenant les erreurs de traduction, les erreurs intralinguistiques en arabe, les erreurs intralinguistiques en français et les catégories générales d'erreurs.

La troisième annexe comprend 78 tableaux concernant le contresens, la syntaxe du nom, et les interférences et problèmes lexicaux.

Enfin, la quatrième annexe contient les profils des apprenants illustrés dans des tableaux, séparant les apprenants arabophones des apprenants francophones à Lyon II.

L'approche historique de la théorie de la traduction peut être abordée dans les cours de traduction. Dans quelques universités, cette étude théorique prépare les étudiants à leur nouvelle carrière de traducteurs professionnels.

Avant d'aborder la théorie de la traduction, il est utile de donner une petite idée concernant les étapes historiques, dans lesquelles la traduction a joué un rôle très important dans l'histoire de l'humanité. Il paraît que les premières traces de traduction datent du 3000 av. J.C. en Egypte. Chez les Sumériens, on trouve les prémices d'une lexicographie bilingue puisque des tablettes étaient découvertes gravées en babyloniens et en hourrite (2500 av. J.C.).

Plus tard, un bilinguisme akkadien-sumérien se développe, en donnant des listes de mots sumériens traduits en akkadiens (1900 av. J.C.).

A Ougarit, en Syrie, on trouve un lexique quadrilingue sumérien-akkadien-hourrite-ougaritique.

Ensuite, la traduction fut employée dans le royaume d'Ebla (1200 av. J.C.) en Syrie.

La traduction était aussi employée par les Grecs et les Romains vers 300 av. J.C.

Durant l'époque abbasside (les huitième, neuvième et dixième siècles de notre ère), la traduction a été très importante, car beaucoup d'œuvres ont été traduites du grec, du persan et d'autres langues, vers l'arabe et le syriaque : « l'Ecole de Bagdad ». Les traductions avaient une grande influence dans le progrès des sciences, des arts, des littératures et des philosophies. La civilisation de l'Andalousie a participé aussi au progrès scientifique, surtout durant les onzième, douzième et treizième siècles. Le mouvement de la traduction a continué son développement durant la Renaissance et les siècles (17, 18, 19) en Europe et partout dans le monde, afin que les informations et l'évolution scientifique soient à portée de mains de tout le monde, à tel point que le 20e siècle a été appelé « l'âge de la traduction ».

Avec le grand nombre de traducteurs et le grand nombre de documents traduits en plusieurs langues et de toutes sortes de sciences, une théorie de traduction est devenue nécessaire.

« La théorie de traduction est dérivée de la linguistique comparative, et elle est incluse dans la linguistique, et en principe, elle est un aspect de la sémantique ; car toutes questions de sémantique sont relatives à cette théorie. (...), la sémiotique – la science des signes – est un facteur essentiel dans la théorie de traduction. » [7]. Il est possible de dire que la théorie de traduction est une étude interdisciplinaire :de sociolinguistique, sémantique, sémiologie, ... etc.

7. Newmark, Peter, *Approaches to translation*, 1988, p. 5 : « Translation theory derives from comparative linguistics, and within linguistics, it is mainly an aspect of semantics; all questions of semantics relate to translation theory. (...), semiotics - the science of signs - is an essential factor in translation theory. »

La traduction est une habileté, un métier, voire un art qui consiste à remplacer un message écrit ou prononcé dans une langue par le même message écrit ou prononcé dans une autre langue. Cet exercice pourrait contenir des lacunes sémantiques, stylistiques ou autres, dues à employer plus de détails qu'il ne faut, ou à généraliser les éléments sans prendre les détails en considération. La traduction apporte au lecteur étranger des connaissances sur un monde qui n'est pas le sien. Ce processus ouvre une fenêtre sur la culture originale.

On dit que la théorie de traduction est une simple étiquette de traduction, c'est une traduction qui est devenue possible. La traduction n'est pas une théorie ni une science, mais c'est une sorte de connaissance, d'art et de compétence. La théorie de traduction essaie d'éclairer la relation entre la pensée ou les idées, le sens et la langue, ainsi que les aspects individuels, culturels et universels de la langue. Elle fait succéder le plus petit détail aux thèmes les plus abstraits, les plus symboliques et les plus métaphoriques.

L'essentiel de la théorie de traduction est de déterminer la méthode appropriée de traduction pour chaque catégorie de texte.

Selon P. Newmark, les méthodes les plus importantes sont deux : a) la traduction communicative, c'est-à-dire là où le texte traduit peut produire chez les lecteurs de (L.A.) le même effet produit chez les lecteurs du texte original de (L.D.).

b) La traduction sémantique, c'est-à-dire là où le texte traduit peut reproduire le sens précis du contexte dans le texte original. Il y a ici une différence entre l'accent mis sur le "sens" ou sur le "message". La traduction sémantique respecte le contexte, tandis que la traduction littérale ne le fait pas.

« Le théoricien de traduction est concerné, dès le début jusqu'à la fin, par le sens. Cependant, il n'est pas concerné par les problèmes théoriques ni par les solutions de la sémantique, de la linguistique, (...), mais seulement par leurs applications afin d'aider le traducteur à résoudre ses problèmes ». [8]

Il est essentiel pour le théoricien de traduction d'être concerné par tous les facteurs linguistiques et culturels lors du processus de la traduction.

Il est possible ainsi de faire la relation entre la théorie de la traduction et la méthodologie du processus de la traduction.

{Il paraît que l'équivalence totale dans le processus de la traduction est chimérique. Les langues sont différentes, l'une de l'autre ; elles sont différentes dans la forme, les règles, les codes, les structures grammaticales, etc. Il faudrait admettre, en général, qu'une chose serait en perte ou en gain, entre les deux textes original et cible, comme l'intention de l'auteur qui est des fois trahie. Ainsi, la théorie de la traduction pourrait être concernée par un bilingue idéal (lecteur-traducteur), qui a une connaissance

8. *Ibid*., p. 23 : « The translation theorist is concerned from start to finish with meaning. He is, however, not concerned with the theoretical problems and solutions of semantics, linguistics, (...), but only with their applications in as far as they can help the translator solve his problems. »

parfaite des deux langues, et qui pourrait traduire un texte quelconque sans être influencé par des conditions d'une mauvaise mémoire, d'une distraction, d'une mauvaise attention, afin de ne pas commettre des erreurs en appliquant ses connaissances.

On peut réaliser des progrès dans la théorie de traduction par l'étude du processus de la traduction par son explication. Autrement dit, il faudrait répondre aux questions suivantes :

1) Que se passe-t-il quand le traducteur traduit un texte ?

2) Pourquoi le processus de la traduction est effectuée ainsi ?

Pour répondre à ces deux questions, on a besoin d'accomplir les étapes suivantes.

Premièrement, il faudrait essayer de comprendre le processus mental effectué par le traducteur, pour créer une représentation différente de celle du texte original, mais en même temps équivalente à celle-ci, du point de vue sémantique et stylistique.

Deuxièmement , il faudrait atteindre une compréhension du processus de la traduction effectué par le traducteur dans l'action de traduire, et non pas procurer des normes afin de faire une traduction parfaite. Ainsi, c'est plutôt mettre l'accent sur le processus créant la traduction plus que sur la traduction elle-même.} [9]

Il est évident que le traducteur doit prendre conscience, en traduisant un texte quelconque, du fait que sa traduction devrait refléter les idées et le style du texte original et devrait être lue comme un autre texte "original", tout en respectant le sens des mots dans le contexte lui-même, afin que le lecteur puisse sentir un certain intérêt et un certain plaisir de lecture.

Dans la théorie de la traduction, les facteurs linguistiques et culturels ne doivent pas être négligés durant le processus de la traduction.

Cette théorie est parallèle à la méthodologie de la traduction, elle est considérée ainsi comme la référence du processus de la traduction et de celui de la critique de la traduction.

Puisque la théorie de la traduction est appliquée à une variété de textes, sa fonction théorique consiste à identifier le problème général et particulier : comment traduire un tel substantif, énumérer les options variées, établir la relation entre ces options et le lecteur du texte traduit, proposer une solution et ensuite discuter la généralisation de ce problème dans son emploi futur. La théorie de la traduction va au-delà de la linguistique : la décision de la qualité du texte source ; l'utilisation de la ponctuation effectuée par le traducteur ; les critères des fautes d'impression, etc.

Georges Mounin (1955, 1964, 1976) discute les théories de la traduction et leur relation avec la sémantique, et soutient la linguistique contre la théorie littéraire de la traduction. [10]

« [Il] est souvent considéré comme le fondateur [de la théorie moderne de la traduction] selon laquelle la fidélité de la traduction est affaire non de correspondance entre les mots de la langue de départ et de la langue d'arrivée, mais d'équivalences de sens, d'effet stylistique et de finalité entre le

---

9. Bell, Roger T., *Translation and translating : theory and practice*, 1993, pp. 4-6, 22, 38.

10. Voir la note n° 7, pp. 9, 22, 36-37.

texte original et sa traduction. » [11] Nombreux travaux de Seleskovitch, de Delisle, de Lederer, de Durieux, de Nida et de Taber ont participé à rendre cette théorie connue.

Quant à Cary (1956), il met l'accent sur la créativité implicite dans l'acte de traduire en disant : « Pour interpréter, plus encore que pour traduire, il faut connaître les langues, mais cette connaissance ne constitue qu'une donnée initiale de l'opération, un tremplin, et le saut ne s'effectue que lorsqu'on a la force de s'en arracher. » [12]

Plusieurs théoriciens ont discuté la théorie de la traduction, entre autres Fedorov (1958, 1968) qui affirme que cette théorie est une discipline linguistique indépendante, dérivée des observations et procure des bases pratiques. Il croit que toute expérience est traduisible, comme l'Ecole de Leipzig.

Pour Nida et Taber, « traduire c'est avant tout respecter la langue d'arrivée, seule façon de rendre intelligible le sens de l'original... » [13]

Revenons à Georges Mounin qui considère que la pratique libre de la traduction, aux XVII et XVIII siècles, « voulait que le bon goût français dominât tout type de production littéraire. » [14]

Komissarov (1973) voit la théorie de la traduction dans les trois directions suivantes : la traduction des informations, l'équivalence ou la sémantique et la transposition des structures en relation. Sa théorie de l'équivalence est composée de cinq niveaux :

1) les unités lexicales, 2) les collocations, 3) l'information, 4) la situation et 5) l'objectif de communication.

Ainsi, nous pouvons déduire, d'après ces citations, que la traduction est un art de création qui peut être aussi bonne que le texte original. Pour son bon accomplissement, le traducteur doit prendre conscience des différences linguistiques des deux langues (L.D.) et (L.A.) ; afin que la traduction serve à répandre la culture, le traducteur doit être fidèle au sens et au style du texte pour conserver son effet ; car la langue ne peut livrer le sens que dans son interaction avec l'homme ; ainsi la traduction doit se recentrer sur l'interaction entre les formules linguistiques et le contenu qui rappelle la situation extérieure affectant le texte.

Pour le traducteur, il lui faut « intervenir pour "interpréter" le sens des mots, pour comprendre le vouloir dire qu'ils véhiculent. Ce sens, résultant d'un apport cognitif pertinent à la situation fourni par le traducteur, suppose une compréhension réelle et non uniquement une appréhension des signes linguistiques.

La théorie interprétative de la traduction postule ainsi, (...), le passage par un stade intermédiaire, celui de la compréhension d'un sens déverbalisé. » [15]

---

11. Déjean Le Féal, Karla, « Pédagogie raisonnée de la traduction », dans *META*, 1993, vol. 38, n° 2, p. 155.
12. Ballard, Michel, *De Ciceron à Benjamin : traducteurs, traductions, réflexions*, 1995, p. 148, (Cary, cité par Ballard).
13. Lederer, Marianne, *La traduction simultanée : expérience et théorie*, 1981, p. 337.
14. Ballard, Michel, *De Ciceron à Benjamin : traducteurs, traductions, réflexions*, 1995, p. 148.
15. *Etudes traductologiques en hommage à Dancia Seleskovitch*, 1990, p. 88.

Pour Jean-Claude Gémar, « les “théories” de la traduction n’ont pas apporté au traducteur les règles, générales ou particulières, infaillibles qu’il peut appliquer systématiquement lorsque se présente dans l’opération de transfert une difficulté inattendue. (...). De là la difficulté, (...), de formuler des principes généraux applicables à toutes les langues que l’on désire traduire. » [16]

Il est, bien sûr, évident que les expériences théoriques et pratiques de la traduction peuvent aider à ouvrir de larges portes de recherches dans l’opération traduisante, car traduire est un savoir-faire qui a comme base la linguistique et le savoir encyclopédique : le traducteur doit comprendre le texte à traduire à travers ses connaissances pour l’interpréter et le réexprimer dans la langue cible, en prenant conscience du contexte « implicite (toutes les données dont les interlocuteurs doivent tenir compte pour se comprendre) et contexte explicite (tout ce qui est manifesté au moment de la communication orale de l’énoncé). Cette dernière catégorie se subdivise en contexte auxiliaire (gestes, mimique, intonation, accentuation expressive) et contexte linguistique (texte, parlé ou écrit, de nature strictement linguistique.) » [17] Ainsi, les difficultés linguistiques manifestées par les apprenants en traduction prouvent qu’ils ne font pas toujours attention à ce que chaque langue a son fonctionnement et sa propre cohérence. Pour cela, l’enseignant doit faire apprendre à ses étudiants que la mémorisation des acquis lexicaux ne suffira pas pour traduire un texte, mais il est nécessaire de s’approprier à un nouveau système linguistique, ayant, comme fonction principale, la communication. Il est donc important de « dilater le concept linguistique de “langue” aux dimensions d’une “langue-culture” (H. Meschonnic, 1973, p. 308 et passim)... » [18]

Selon Ladmiral, la didactique des langues et la théorie de la traduction sont deux choses bien différentes et constituent les deux domaines principaux de la linguistique appliquée ; mais, « les conclusions dégagées concernant la traduction proprement dite “peuvent sans doute être généralisées à l’enseignement des langues”, comme l’indiquent R. Galisson et D. Coste (1976, p. 118)... » [19]

Nous sommes d’accord que chaque langue a une “vision du monde” qui diffère de celle d’une autre langue ; cela est déjà un obstacle pour le traducteur. Viennent s’y ajouter les connotations « qui mettent en cause non seulement la possibilité de transfert de civilisation à civilisation, de “vision du monde” à “vision du monde”, de langue à langue, mais, finalement, d’individu à individu même à l’intérieur d’une civilisation, d’une “vision du monde”, d’une langue qui leur sont communes. » [20] Mais malgré cela, la traduction est possible, puisque sa pratique est une réalité ; mais « la linguistique

16. Gémar, Jean-Claude, « Réflexions sur la manière de traduire ou les trois états de la traduction », dans *META*, 1985, vol. 30, n° 3, p. 239.
17. Larose, Robert, *Théories contemporaines de la traduction*, 1989, p. 172.
18. Ladmiral, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, 1979, p. 18.
19. *Ibid*., p. 116.
20. Mounin, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, 1963, p. 168.

contemporaine aboutit à définir la traduction comme une opération, relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint. » [21]

Cette communication, importante et nécessaire, dépend des langues de départ et d'arrivée ; nous pouvons dire que le rôle de la langue maternelle et de la langue seconde ou étrangère n'a jamais cessé d'être au cœur du débat sur la traduction et sur la didactique des langues en général, car ces deux thèmes sont liés tout au long de leur évolution. Ainsi, il est important de jeter un coup d'œil sur l'historique des diverses utilisations de la traduction à travers les méthodes didactiques des langues.

21. Mounin, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, 1963, p. 278.

HISTORIQUE DES DIVERSES UTILISATIONS DE LA TRADUCTION À TRAVERS LES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Chaque nouvelle méthode didactique prétend, d'une manière ou d'une autre, annuler celle qui l'a précédée. Ainsi, chacune - c'était du moins le cas il y a une quinzaine d'années - s'annonçait comme une révolution dans le domaine de l'enseignement des langues. On chantait ses louanges, le temps d'en créer une autre.

Dans ce chapitre, nous allons exposer brièvement l'historique des diverses utilisations de la traduction dans les méthodes didactiques des langues vivantes.

Nous allons respecter la chronologie de l'apparition de ces méthodes didactiques, commençant par les méthodes traditionnelles et terminant par les plus actuelles.

« Les méthodes traditionnelles (...), se contentaient d'enseigner le vocabulaire en faisant apprendre par cœur des listes d'équivalences de mots. (...). La traduction est la clé de ces méthodes, et elle intervient sous plusieurs formes : traduction systématique des nouveaux mots, exercices de thème grammatical, exercices de version équivalant à un déchiffrement mot à mot du code étranger. » [22]

La méthode grammaire-traduction

Cette méthode est traditionnelle ou bilingue. Elle fut appliquée dans les siècles passés à l'apprentissage du grec et du latin. Elle exige non seulement que le maître ait une bonne compétence en L.E., mais aussi qu'il soit capable d'en expliquer, au moins partiellement, le fonctionnement interne, et d'en traduire les énoncés en L.M.

Cette méthode suppose donc un savoir sur L.E., savoir appris dans des livres spécialisés, et un certain bilinguisme L.M./L.E.

Le maître énonce et éventuellement explique en L.M. une ou deux règles grammaticales concernant L.E., en l'illustrant de quelques exemples en L.M. et en L.E.

Pour permettre aux apprenants de saisir le sens des exemples donnés en L.E., le maître les traduit, le plus souvent mot à mot en L.M. Cette méthode consiste à créer des exercices de thème et de version, le maître donne des explications grammaticales en L.M. puis en L.E. Cette méthode a dominé en Europe pour les langues vivantes dès la fin du XVIe siècle et au XVIIe siècle. Elle a connu son plein

22. Lavault, Elisabeth, *Fonctions de la traduction en didactique des langues*, 1985, p. 13.

épanouissement au XIXe siècle, en particulier en Allemagne et a continué à être utilisée pendant une bonne partie du XXe siècle .

On peut dire que cette méthode n'envisage pas vraiment la langue étrangère en tant que moyen de communication, mais elle se contente plutôt de l'enseigner comme langue littéraire.

Cette méthode est connue dans le monde arabe surtout, car elle est, en général, similaire à celle appliquée pour enseigner la langue arabe, en tant que langue maternelle.

La méthode lecture-traduction

Elle fut appliquée dès le XVIIIe siècle. En début d'apprentissage, l'enseignement explicite des régularités grammaticales de L.E. est laissé de côté.

Les apprenants peuvent comprendre les documents en L.E. après la traduction de ces documents en L.M. faite par le maître.

Dans une première étape, au cours de cet apprentissage, la compréhension en L.E. l'emporte sur l'expression dans cette langue, qu'elle soit écrite ou orale. Ce n'est que lorsque les apprenants se seront suffisamment familiarisés avec la L.E. à travers lectures et traductions qu'on commencera à leur donner des explications grammaticales sur le fonctionnement de cette langue, explications qui les aideront à l'écrire et à la parler, en s'appuyant sur l'expérience accumulée antérieurement.

Les différences avec la méthode grammaire-traduction sont :

— Il y a traduction certes, mais appliquée dès le départ à des textes authentiques.

— Pas ou peu d'explications grammaticales, pas d'exercices grammaticaux systématiques dans la première étape.

La traduction-contrôle est tellement présente qu'elle remplace l'enseignement de la langue étrangère.

La méthode audio-orale

Cette méthode, d'origine nord-américaine, était moins nouvelle par ses procédés que par l'appareillage conceptuel servant à la présenter, appareillage emprunté à la linguistique structurale et à la psychologie behaviouriste.

Elle a connu un grand rayonnement aux Etats-Unis entre 1950 et 1965. Il s'agit d'enseigner à comprendre, à parler, à lire et à écrire dans une L.E.

Les leçons sont centrées sur des dialogues de langue courante, élaborés par les concepteurs. Il fallait mémoriser parfaitement les dialogues avant de comprendre le fonctionnement grammatical des phrases.

Un professeur-linguiste gérait la classe, et donnait en langue maternelle des explications grammaticales, syntaxiques et sémantiques ou lexicales concernant L.E.

Dans les dialogues, chaque réplique contient une phrase dite « de base », ayant une structure qui servira de modèle aux apprenants pour produire de nouvelles phrases.

On enseignera en premier les structures supposées les plus productives en L.E., ou celles qui entraîneront le moins d'interférences entre L.E. et L.M., c'est-à-dire le moins d'erreurs en L.E. liées aux habitudes acquises en L.M. Il s'agit de progresser pas-à-pas.

Cette méthode connaissait un renouvellement : la linguistique d'une part, avec le structuralisme américain (L. Bloomfield) et la psychologie d'autre part, avec le behaviourisme anti-mentaliste.

La méthode communicative cognitive

Cette méthode s'est développée depuis le début des années 70.

La traduction en L.M. est acceptée, quand celle-ci s'avère possible (le maître connaît cette L.M. qui est commune à la classe). On réhabilite les explications grammaticales. On introduit en premier ce qui est supposé correspondre prioritairement aux besoins en L.E. exprimés par les apprenants.

Ce type de progression est plus psycho-pédagogique que linguistique.

On confronte les apprenants, dès le début de l'apprentissage, à des communications en L.E. aussi authentiques que possible.

On incite les apprenants, dès que possible, à faire usage de la L.E. dans des interactions où ils s'engagent personnellement, où ils ne peuvent se contenter de rejouer ce qu'ils ont appris.

Les apprenants comprennent mieux les échanges entre natifs et sont moins déroutés par leurs médias, mais leur compétence linguistique est loin d'être à la hauteur de l'espèce de compétence communicative qu'ils ont apprise dans la classe, afin de s'insérer dans les différentes activités qu'on leur propose.

Ils communiquent certes, mais ne parviennent pas toujours à parler la L.E.

Ces méthodes présentent des aspects positifs et négatifs. L'important à notre sens c'est d'élaborer des méthodes répondant aux objectifs des apprenants dans le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère.

La traduction a été utilisée dans les anciennes méthodes didactiques, ensuite elle a été laissée de côté et totalement négligée dans les méthodes modernes. Mais, dès les années soixante-dix, nous remarquons de nouveau l'importance accordée à la traduction dans la didactique des langues vivantes.

En général, les différentes méthodes utilisées misaient sur la motivation des apprenants, pour obtenir les meilleurs résultats.

Il va sans dire que les meilleurs résultats et les meilleurs cursus d'enseignement possibles sont obtenus si les professeurs ont reçu une bonne formation pédagogique et didactique, et s'ils peuvent satisfaire aux objectifs langagiers des divers groupes dont ils ont la charge.

Ces méthodes ne diffèrent pas réellement l'une de l'autre. Le recours à la traduction n'a aucune relation avec leur évolution dans le temps. L'utilisation de la traduction vers la langue maternelle a été appliquée dans les méthodes anciennes, à tel point qu'elle a pu remplacer l'enseignement même des langues. Ensuite, la traduction est devenue un tabou dans l'enseignement des langues vivantes. Mais

dès les années soixante-dix le recours à la langue maternelle n'est plus considérée ainsi, celle-ci est considérée d'un point de vue positif dans l'enseignement des langues vivantes, et elle est utilisée de nouveau.

La didactique des langues, depuis les méthodes du siècle dernier, consistait à faire apprendre par cœur des listes de vocabulaire et des règles de grammaire, puis à traduire des passages littéraires ou autres. En général, dans un cours de langue, nous pouvons remarquer que la traduction, faite pour vérifier la compréhension des apprenants, représente l'une des activités les plus utiles et les plus motivantes que peut offrir le cours de langue. Mais, malgré cela, la traduction est en général négligée dans l'enseignement des langues « parce qu'elle était associée à un type d'enseignement désuet caractérisé par son absence de méthode. » [23]

Nous pouvons dire que chaque méthode didactique possède ses propres principes linguistiques, psychologiques et sociologiques. Les principes linguistiques dépendent de la théorie linguistique sur laquelle ces principes se sont basés ; les principes psychologiques dépendent de leur théorie d'apprentissage, quant aux principes sociologiques, ils dépendent de la compétence communicative d'une part, et des objectifs de l'enseignement des langues étrangères d'autre part.

Il est évident que la communication reste toujours le but principal du processus d'enseignement/apprentissage des langues vivantes. Ainsi, beaucoup d'enseignants emploient la traduction dans la méthode audio-visuelle ou audio-orale par exemple, car ils sont convaincus parfois qu'il y a besoin de le faire, en faveur de leurs apprenants, pour leur expliquer les phrases-modèles des exercices.

Cela n'est pas considéré comme défaut, mais plutôt c'est une sorte d'adaptation appliquée par l'enseignant, afin de réaliser le but principal du processus d'enseignement/apprentissage des langues, c'est-à-dire, la communication.

« En ce qui concerne l'intrusion de la langue maternelle dans le cours, on s'accorde aujourd'hui pour dire que la rupture totale avec la langue maternelle n'existe pas, quels que soient les procédés pédagogiques employés pour éviter les interférences. » [24]

L'apprentissage d'une langue étrangère passe nécessairement par le filtre de la langue maternelle, ce qui tend à réhabiliter le rôle de la traduction dans la didactique communicative. La traduction est un acte de communication indirecte et elle est aussi un outil de linguistique comparée et un instrument de réflexion sur la langue maternelle.

Pour l'enseignant, la traduction vers la langue maternelle est utilisée dans les explications de la grammaire ou dans les informations culturelles concernant la langue étrangère. Pour les apprenants, la langue maternelle est utilisée pour demander des précisions en classe et pour bavarder et communiquer à voix basse.

---

23. British Council ; Gœthe-Institut ; ENS-CREDIF, *Le rôle de la traduction dans l'enseignement des langues étrangères*, 1991, p. 143.

24. Voir la note n° 22, p. 15.

Les apprenants utilisent leur langue maternelle pour ne pas se sentir étrangers et pour se sentir à l'aise en classe. Cette interaction est ressentie comme compréhension mutuelle, quand la langue étrangère est ressentie comme un obstacle.

La langue maternelle est une métalangue, car les apprenants seront conscients de la manière dont ils construisent le discours en langue étrangère en comparaison avec leur discours en langue maternelle.

Quant aux enseignants, ils utilisent la traduction vers la langue maternelle lorsqu'ils ne veulent pas interrompre le rythme du discours par de longues explications ou paraphrases en langue étrangère. La langue maternelle assure, ainsi, le bon déroulement de l'interaction.

LES DEUX GENRES DE TRADUCTION : DIFFÉRENCE DE FINALITÉ.

Nous avons déjà mentionné que la traduction est une médiation interlinguistique qui permet de transmettre l'information entre des interlocuteurs qui ne parlent pas la même langue. Le rôle de la traduction est donc de faire comprendre au récepteur le message émis par le destinateur. Ce processus est effectué par des traducteurs, dont la formation doit prendre en considération la pratique et l'exercice qui les rendent capables de comprendre et d'assimiler le texte à traduire, afin de le reconstituer et de l'interpréter dans la langue d'arrivée. Les traducteurs doivent effectuer une opération de mise en relation de deux systèmes linguistiques et culturels. Ainsi, pour être un traducteur professionnel, il ne suffit pas d'être bilingue, mais il faut acquérir un savoir-faire : une compétence pour comprendre ce que veut dire le texte original, et une autre pour réexprimer le même texte dans une autre langue.

« Delisle (...) annonce également qu'il faut distinguer traduction professionnelle et traduction scolaire (ou pédagogique), cette dernière n'étant "jamais une fin en soi, mais toujours un moyen. » [25]

Le traducteur aussi cesse d'être professionnel et la traduction est faite, en général, oralement et spontanément, dans le stade initial d'apprentissage d'une langue étrangère.

« En fait, la confusion si fréquente entre la traduction dans l'enseignement des langues et la traduction à proprement parler est due en grande partie à la disposition d'esprit de l'unilingue commençant à apprendre une langue étrangère. Même à un stade très avancé de l'acquisition d'une langue étrangère, on entend encore des étudiants demander comment traduire tel ou tel mot. » [26]

Il est supposé que les apprenants, voulant devenir des traducteurs professionnels, ne doivent pas avoir de problèmes de langues de départ et d'arrivée : ils doivent apprendre « les méthodes de création d'équivalences quelles que soient les langues en cause » [27] ; alors que les apprenants de langue apprennent « les correspondances entre deux langues » [28] dans la traduction pédagogique. Quant à la traduction professionnelle, il s'agit de transmettre le sens du message contenu dans un texte et de faire une création nouvelle du message en reformulant ce message en langue d'arrivée. Alors que la traduction pédagogique est un moyen de perfectionnement de la langue et non pas un but en soi : c'est un moyen de contrôle en didactique des langues. On dit que c'est un exercice hérité de la didactique des langues mortes.

25. Larose, Robert, *Théories contemporaines de la traduction*, 1989, p. 168.

26. Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif*, 1994, p. 130.

27. *Ibid.*, pp. 133-134.

28. *Ibid*., p. 133.

– La traduction professionnelle.

La traduction est une activité importante contenant une fonction communicative. La traduction d'un texte d'une langue de départ étrangère vers un texte compréhensible et fidèle d'une langue d'arrivée, montre que le traducteur a bien compris les structures linguistiques de la langue de départ, et a pu reformuler le message dans une langue d'arrivée claire et compréhensible. La traduction professionnelle a pour but de faire comprendre le lecteur du texte de la langue d'arrivée, le message émis par le texte de la langue de départ : c'est un acte de communication.

Dans la traduction, on a toujours besoin d'analyser, d'interpréter le message, afin de retrouver tout son sens, en employant une langue cible.

Ce qui importe, c'est que le traducteur découvre ce sens dans sa totalité pour pouvoir le communiquer, en utilisant les éléments d'un autre système linguistique.

Le fait de traduire est un savoir-faire : c'est-à-dire une interprétation du sens et une réexpression. Ce savoir-faire repose sur un double savoir linguistique et encyclopédique. Pour former de vrais traducteurs, il s'agit de développer chez les apprenants une double compétence de compréhension et de réexpression.

L'objectif de la traduction professionnelle est de transmettre intégralement le sens d'un texte. Les rôles y sont clairement définis : il y a l'auteur, le public récepteur qui peut être très vaste et le traducteur qui est l'intermédiaire essentiel et sans lequel le message ne passe pas.

Le traducteur, ayant le rôle d'assumer la communication, doit être capable d'avoir plusieurs compétences :

1) Une compétence grammaticale : connaissance des règles linguistiques des deux langues (L.D.) et (L.A.).
2) Une compétence sociolinguistique : connaissance du contexte : le comprendre et le reformuler.

Il doit aussi être capable d'effectuer l'approche de tout genre de textes : littéraire, politique, économique, juridique, etc. Il doit avoir une bonne stratégie qui l'aide à mener à bien son travail, ou à compenser les lacunes imposées par une certaine insuffisance de compétence en communication.

« Le texte à traduire est le produit d'une lecture interlinguistique, lecture faite à partir du texte de départ mais qui tient déjà compte des restrictions et idiosyncrasies de la langue d'arrivée (...). Le texte de départ et le texte d'arrivée restent en relation dialectique. » [29]

La traduction est fondée donc sur les composantes linguistiques du message, mais aussi sur l'interprétation du contenu du texte, c'est-à-dire sur la restitution du sens du texte de départ dans un texte d'arrivée.

« (...) pour traduire il faut éviter d'établir un rapport direct entre les mots ; ceux-ci servent à analyser le sens du message et à l'exprimer, mais ils ne sont pas convertibles. » [30]

---

29. Ravaux, Françoise, « Problèmes de la traduction », dans *FABULA* (Traduire), 1986, n° 7, p. 70.

30. Lederer, Marianne, *La traduction simultanée : expérience et théorie*, 1981, p. 348.

En traduisant le message de la langue de départ vers la langue d'arrivée, le traducteur fait attention à l'utilisation des procédés de base en traduction, comme les emprunts, les calques, les équivalences, etc.

La traduction exige donc des connaissances linguistiques et extralinguistiques.

En principe, le texte traduit s'adresse à un lecteur qui n'aura pas besoin de revoir le texte original, car la traduction est supposée fidèle au sens de l'original. « La finalité d'une traduction consiste à nous dispenser de la lecture du texte original (...). La traduction est censée remplacer le texte-source par le "même" texte en langue-cible. » [31]

Pour former des traducteurs, il faut donner aux apprenants un savoir et un savoir-faire afin qu'ils aient une connaissance dépassant la connaissance linguistique d'une ou de plusieurs langues.

Il faut que le traducteur ait une bonne connaissance de la langue de départ, une connaissance suffisante en langue d'arrivée pour pouvoir y rédiger son texte à la mesure du texte original, des connaissances générales suffisantes afin de pouvoir interpréter, d'une façon correcte, le sens du texte de départ en langue d'arrivée.

31. Ladmiral, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, 1979, p. 15.

— La traduction pédagogique.

Pendant longtemps, la didactique des langues vivantes s'est opposée à la traduction, bien qu'auparavant, l'enseignement des langues ait utilisé la traduction dans la langue maternelle, au point que la traduction a remplacé tout enseignement de la langue étrangère (l'apprentissage du latin ou du grec).

Alors, l'apprentissage d'une langue étrangère passait par l'apprentissage de « séries d'équivalences sémantiques, qu'elles soient lexicales (listes de mots) ou grammaticales (règles de grammaire traduites en langue maternelle) » [32]. Mais le renouveau de l'enseignement des langues a rejeté ce moyen pour lui en substituer un autre. Il s'agit d'une traduction à l'intérieur de la même langue : c'est-à-dire interpréter les mots de la langue étrangère au moyen d'autres mots de cette même langue ; car les méthodologies modernes déconseillent la traduction, c'est-à-dire l'interprétation des mots de la langue étrangère par les mots de la langue maternelle.

La traduction au moyen d'autres signes de la même langue étrangère suppose le recours à l'utilisation des synonymes, des antonymes, des définitions ou des paraphrases ; c'est ce que font les dictionnaires monolingues. Ce fait suppose aussi l'utilisation des formes déjà étudiées ; car expliquer un mot inconnu par un autre mot inconnu équivaut à ne rien expliquer. Mais reste le problème suivant : comment expliquer les messages des premières leçons ?

Que faire des consignes de classe ? Comment gérer une classe de langue si les apprenants ne possèdent pas encore le moindre bagage dans la langue qu'ils désirent apprendre ?

Même si l'enseignant n'emploie pas un mot de la langue maternelle, les apprenants auront tendance à faire une traduction silencieuse en langue maternelle.

Par contre, les méthodologies qui se développent depuis les années soixante-dix reconsidèrent le rôle de la traduction dans l'apprentissage des langues vivantes : ainsi la sociolinguistique et la psycholinguistique avancent une théorie de l'apprentissage, où la langue maternelle retrouve sa place.

La traduction pédagogique alors est devenue un moyen et non une fin en soi : c'est un moyen efficace surtout pour les adultes qui apprennent une langue étrangère pour la première fois, afin qu'ils comprennent le sens du vocabulaire étranger à travers un moyen direct et faible, surtout au stade initial de l'apprentissage. Dans une classe de langue homogène, la traduction pédagogique vers la langue maternelle des apprenants est employée par le professeur de la langue étrangère. Mais dans une classe de langue hétérogène, la traduction pédagogique vers une langue dominante et commune aux apprenants peut être employée par le professeur. Cet emploi de la langue maternelle ou dominante par l'enseignant est justifié, bien sûr, pour des raisons didactiques et dans un temps limité du cours, afin d'expliquer aux apprenants les difficultés linguistiques ou autres, et de contrôler leur compréhension en didactique

32. Besse, Henri, « Problèmes de sens dans l'enseignement d'une langue étrangère », dans *Langue française*, 1970, n° 8, p. 62.

des langues. « La traduction linguistique bien dirigée permet le comparatisme et peut à ce titre être extrêmement profitable, mais elle doit rester un préalable à la traduction par équivalences. » [33]

La traduction pédagogique explique aux apprenants de la langue certaines structures grammaticales ou lexicales ; elle effectue aussi une évaluation du contrôle de la langue étrangère apprise par l'apprenant. Ce genre de traduction aide les apprenants à mettre l'accent sur les ressemblances et les différences des deux langues, maternelle ou dominante et étrangère : « ... l'apprentissage d'une langue étrangère passe nécessairement par le filtre de la langue maternelle, ce qui tend à réhabiliter la traduction, acte de communication en soi mais aussi outil de linguistique comparée et instrument de réflexion sur la langue maternelle. » [34]

Dans la traduction, l'enseignant emploie la version qui aide les apprenants à la compréhension lexico-grammaticale, et emploie le thème essentiellement comme exercice grammatical ou culturel. « Il est possible d'y voir une épreuve de version-thème où les deux opérations (...) mettent en œuvre non seulement la double compétence bi-linguistique mais aussi la "culture"... ». [35]

La traduction pédagogique, jouant un rôle explicatif et un rôle de contrôle, aide l'enseignant à évaluer le travail de ses apprenants, ainsi que son propre travail (auto-évaluation) ; nous pouvons alors dire que c'est un processus de feed-back docimologique et pédagogique en même temps.

Nous avons déjà dit que l'objectif de la traduction pédagogique est essentiellement didactique. Elle se pratique dans le cadre de la classe de langues.

Elle n'est pas une fin en soi mais un moyen. Ici l'acte de traduire et son rôle sont tournés vers :

- l'acquisition de la langue,
- le perfectionnement de cette acquisition,
- le contrôle de la compréhension des apprenants, de la solidité des acquis et de la fixation des structures.

À un stade initial de l'apprentissage d'une langue étrangère, les apprenants n'arrivent pas à s'exprimer dans cette langue, ni à la comprendre. Mais il ne faut pas oublier qu'ils possèdent déjà un système linguistique solidement ancré en eux : c'est leur langue maternelle, jouant le rôle de métalangue et de langue concurrente apparaissant au niveau de l'expression sous forme de fautes de langue de diverses natures : phonétique, phonologique, grammaticale, sémantique... etc. : c'est ce qu'on appelle "Interférences".

À ce stade initial, la traduction intervient à partir du moment où la divergence des langues (étrangère et maternelle) atteint un degré, où la compréhension mutuelle entre émetteur et récepteur n'est plus possible.

---

33. Voir la note n° 26, p. 131.

34. Lavault, Elisabeth, « Traduction pédagogique ou pédagogie de la traduction ? », dans *Le français dans le monde*, 1987, numéro spécial, p. 122.

35. Voir la note n° 31, p. 45.

L'enseignement de la grammaire étrangère semble exiger du professeur une solide formation à la fois linguistique et métalinguistique, et il serait utile qu'il possède une certaine connaissance de la langue maternelle des apprenants.

Au stade initial de l'apprentissage, l'acquisition de la grammaire par exemple ne peut se faire qu'en langue maternelle :

1) Pour satisfaire la demande des apprenants ; car il faut la prendre en considération, afin qu'ils travaillent mieux. En général, les apprenants adultes apprécient la traduction : pour les plus faibles, c'est un secours indispensable, pour les apprenants moyens et bons, c'est un fait convenable afin de fixer leurs connaissances ; quant aux apprenants doués, la traduction est une sorte de jeu pour eux.
2) Pour contrôler les connaissances linguistiques de l'apprenant. En traduisant un mot, une phrase, une règle de grammaire ou une structure, le professeur peut très bien contrôler au fur et à mesure l'acquisition des structures de la langue étrangère comprises par les apprenants, tout en s'assurant qu'il n'y a pas de confusion dans leurs esprits.
3) Ainsi le professeur vérifie et corrige les connaissances linguistiques de ses apprenants dès le début de l'apprentissage.
   Ces processus permettent de contrôler une certaine compréhension des mots, en particulier le choix d'une de leurs significations en fonction du contexte.
4) Alors le professeur peut, en traduisant, améliorer la pensée logique et la clarté d'expression chez les apprenants dès les premières étapes de l'apprentissage.

Le professeur peut donc s'assurer de la bonne compréhension de ses étudiants : l'étudiant peut rendre dans sa langue maternelle ce qu'il a appris à dire dans la langue étrangère (feed-back).

Dans un stade avancé de l'apprentissage d'une langue étrangère, les apprenants savent déjà s'exprimer, plus ou moins bien, dans cette langue, mais ils ont toujours besoin d'un perfectionnement pour mieux maîtriser l'expression dans cette langue ou pour approfondir leurs connaissances linguistiques de la langue étrangère.

Nous pouvons résumer les objectifs de la traduction pédagogique à ce stade avancé :

1) Perfectionner la connaissance des apprenants dans la langue étrangère : il est évident que le but de l'enseignement consiste à entraîner les apprenants à penser et à utiliser la langue étrangère, mais la traduction donne la possibilité de comparer le fonctionnement des deux langues en contact (étrangère et maternelle), chose indispensable pour une bonne acquisition d'un système linguistique nouveau par exemple.
2) Apprendre à traduire, car il est très utile de montrer aux apprenants comment on peut faire une bonne traduction, en évitant les pièges et en sachant préciser le sens du texte. Le but, ce n'est pas d'en faire des traducteurs professionnels, mais le professeur peut, dans ce domaine, poser avec ses apprenants les bonnes questions. Il contribue ainsi à développer chez eux l'esprit d'initiative et de créativité.

3) Permettre aux apprenants de prendre conscience du système de leur langue maternelle, car en traduisant, ils peuvent se rendre compte de certaines expressions et structures intraduisibles, difficiles à traduire, ou propres à la langue maternelle.

4) S'assurer que tout le texte proposé en classe a été compris sans aucune équivoque.

5) Mettre en évidence les différences et les ressemblances entre les deux langues (étrangère et maternelle). Ainsi on s'assure que les apprenants pourraient éviter les erreurs commises en général par les étudiants, apprenant une langue étrangère.

Dans une classe de langue, on peut consacrer à la traduction une partie du cours, une fois expliquées les difficultés du texte. Cette traduction peut être proposée oralement ou parfois par écrit afin d'approfondir le travail sur la langue maternelle des apprenants, tout en choisissant des paragraphes courts comportant des idées au service du contexte en général.

Il faut signaler que l'apprenant affronte souvent le problème de la traduction littérale. En lisant un texte dans une langue qu'il ne possède pas bien, il essaie dès le début de traduire mot à mot en utilisant le dictionnaire bilingue, sans tenir compte du contexte. Or pour être fidèle au sens, il faut souvent être infidèle aux mots.

La traduction explicative

Dans la traduction explicative, le professeur est le traducteur qui emploie la traduction pour communiquer aux apprenants le sens des éléments lexicaux ou grammaticaux dans un contexte donné. Il s'agit de la transmission d'un savoir, clé de toute expérience didactique.

Le professeur- traducteur parle de la langue pour l'expliquer et l'enseigner. La traduction explicative communique un sens dans un but métalinguistique, pour enseigner une langue. On peut donc dire que la traduction explicative est une métalangue.

Le thème et la version sont utilisés dans la traduction explicative, mais ce sont maintenant les apprenants qui traduisent tandis que l'enseignant devient le récepteur, car la traduction est un test portant sur la réussite ou l'échec de sa pédagogie, tant sur le plan linguistique que sur le plan psychologique.

Il existe ici un échange entre les apprenants et l'enseignant qui connaît déjà le sens du texte traduit, et qui les aide à corriger les fautes commises.

La version peut avoir plusieurs formes :

1) La traduction en langue maternelle d'un extrait de texte jamais étudié auparavant.
2) Une version préparée, mais faite oralement en classe : traduire un texte entier dont le sens a été longuement expliqué pendant plusieurs cours ; c'est un exercice rapide visant à contrôler la compréhension du texte, tout en insistant sur le sens global et la clarté des idées.
3) Une version préparée et écrite : traduire un extrait d'un texte déjà étudié en entier ; c'est aussi un exercice de stylistique.

La traduction explicative aide à briser le rythme d'apprentissage, en passant de la langue étrangère à la langue maternelle.

On utilise la traduction explicative dans les cas où il y a surtout :
— difficultés lexicales,
— difficultés grammaticales,
— commentaires culturels.

1. S'il s'agit de difficultés lexicales, le professeur utilisera la traduction afin d'expliquer des mots qu'il ne peut pas expliquer à travers des synonymes, des antonymes ... etc.

Par exemple :

les mots abstraits comme le mot "amour" حب , "amitié صداقة ...etc.,
les mots techniques comme le mot "écran" شاشة , "atome" ذرّة , "agrumes" "حمضيات"... etc.,
les ambiguïtés : "piste" : مَزْلق – مَدرج – حلبة رقص – درب

On évite ainsi le contresens dans la compréhension du vocabulaire et du texte.

2. S'il s'agit de difficultés grammaticales, la traduction puis l'explication en langue maternelle aident les apprenants à assimiler et à comprendre, par le biais de la comparaison entre la langue étrangère et la langue maternelle, les structures grammaticales de la langue étrangère.

Exemples : le passif en français qui peut être traduit par المبني للمجهول en arabe.
Le plus que parfait, qui peut être exprimé par كان + قد + الماضي en arabe.
L'imparfait, qui peut être rendu par كان + المضارع en arabe.

Alors, il est possible de voir que la traduction ici est indispensable, car une fois pour toutes, les apprenants ont acquis ces règles de grammaire qui sont très difficiles surtout pour les arabophones, puisque l'arabe ne possède pas la même gamme d'emplois des temps comme en français.

3. En enseignant une langue étrangère, on enseigne la culture du peuple parlant cette langue. Les traditions d'un peuple font partie de sa culture : il y a par exemple les traditions religieuses (le carnaval avant le carême précédant Pâques en France par exemple ; Ramadan chez les musulmans).

Quant aux habitudes de table en France on termine le repas avec des fromages.

Dans les pays arabes, et notamment en Syrie, au Liban, en Jordanie, etc., on a l'habitude de manger de riches hors - d'œuvre (mezzés) avant de manger le repas principal.

Le professeur a besoin d'expliquer ces habitudes qui font partie de la culture de la langue étrangère étudiée, dans la langue maternelle des apprenants afin qu'ils comprennent bien la culture de cette langue étudiée ; car apprendre une langue étrangère, c'est apprendre aussi la culture du peuple parlant cette langue. Ces commentaires culturels seront apportés plutôt dans la langue maternelle des apprenants, surtout dans les classes pour les débutants, afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

La traduction - contrôle : (vérification de la compréhension).

L'autre forme de la traduction pédagogique est la traduction - contrôle.

Comme son nom l'indique, le but de cette forme est de contrôler l'acquisition langagière des apprenants.

On a recours à la traduction - contrôle en classe comme méthode de vérification en temps limité, dix minutes par exemple.

Le but de cet exercice est de s'assurer que le texte étudié et expliqué a été bien compris.

Pour les apprenants de niveau faible qui n'ont pas compris la leçon de langue étrangère, le moment de la traduction est celui où ils peuvent comprendre.

La traduction littérale en vue de vérifier la compréhension du vocabulaire, est peut être la méthode préférée des professeurs.

Mais, on peut faire un exercice de traduction en tant que perfectionnement linguistique tout en évitant la traduction littérale ou le mot à mot.

Les deux exercices thème/version sont utilisés dans la traduction - contrôle.

La version vérifie si les apprenants ont compris le texte déjà expliqué en classe. Elle peut être une traduction minimale qui est le degré zéro de la version, faite oralement ; ce pour vérifier les compétences linguistiques des apprenants et leur degré de compréhension.

Ainsi, la version vérifie les fautes de non - sens commises par les apprenants et qui sont les plus graves.

Le professeur, à travers la version, peut « s'assurer que le vocabulaire, les expressions, les structures de la langue étrangère ont été bien expliqués, et pour l'élève » cela peut « montrer qu'il les a bien compris » [36].

Cet exercice est très profitable aux deux, à condition que le texte dans la langue étrangère soit court, car un texte long ne va pas permettre une traduction correcte en quelques minutes.

Quant au thème comme exercice de contrôle, on attend de l'apprenant qu'il réemploie les éléments précis appris récemment.

Cela devient ainsi un exercice d'imitation, renforçant le vocabulaire et les structures grammaticales présentés dans le texte déjà étudié.

Le thème peut être pratiqué par la traduction des phrases indépendantes, hors contexte, et ce dans le cadre du renforcement de règles grammaticales ; c'est une façon de pratiquer des exercices qui appliquent directement la théorie.

En général, l'apprenant qui ne s'intéresse pas à la correction ni à la précision dans sa langue maternelle, n'aura pas le souci de la correction grammaticale ou autre dans la langue étrangère. Or la version aide les apprenants toujours à mieux soigner leur langue maternelle.

En fait, l'apprenant qu'on le veuille ou non traduit malgré lui et surtout malgré le professeur.

---

36. Roth, Armand, « L'enseignement des langues dans le secondaire et la traduction », dans *META*, 1983, 3, n° XXVIII, p. 312.

DIDACTIQUE DE LA TRADUCTION ET DIDACTIQUE DES LANGUES : RELATION ÉTROITE ENTRE LE PROCESSUS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES LANGUES ET DE LA TRADUCTION

Dans le processus d'enseignement/apprentissage des langues et de la traduction, les problèmes affrontés par les apprenants sont essentiellement des problèmes linguistiques. La connaissance qui n'est pas toujours suffisante de la langue étrangère, et des fois, de la langue maternelle, est la cause principale du fait que le contexte échappe aux apprenants, traduisant un texte quelconque. À travers la traduction s'effectue, à la fois, un perfectionnement de la langue étrangère et de la langue maternelle, et ce par le biais de la stylistique comparée. Les étudiants, ayant appris la langue étrangère en employant la méthode communicative savent, mieux que les autres, comment fonctionne une bonne traduction, car ils se sont habitués à prendre en considération les éléments situationnels et extralinguistiques des messages. Ce fait, bien sûr, aide les apprenants à effectuer une bonne traduction, mais à condition que les problèmes linguistiques soient résolus. La théorie interprétative de la traduction « définit la traduction comme devant produire le même effet cognitif et émotif sur ses lecteurs que le texte original sur les siens. » [37]

Nous savons que le processus de toute traduction passe par les étapes suivantes : d'abord, la compréhension du sens en déchiffrant le texte de départ, ensuite la reformulation en langue d'arrivée du sens voulu dans le texte original, après avoir pris conscience de ce que l'auteur voulait dire, enfin un contrôle du texte d'arrivée pour vérifier le sens, la langue, le style et l'expression.

Mais pour effectuer ce processus, les apprenants doivent être préparés du point de vue linguistique et extralinguistique, afin d'éviter les erreurs interférentielles, nuisant aux textes traduits et au processus même de la traduction. Ainsi, il est possible de mettre en place un système d'exercices contrastifs qui s'adressent aux apprenants commettant surtout ce genre d'erreurs interférentielles ; « la tendance est plutôt de voir dans la compétence linguistique une composante, certes indispensable, d'une compétence plus générale, la compétence de communication par exemple. » [Sophie Moirand] [38]

---

37. Lederer, Marianne, « La théorie interprétative de la traduction », dans *Le français dans le monde*, 1987, numéro spécial, p. 12.

38. Cité par Capelle, Marie-José, « Un pas vers la traduction interprétative », dans *Le français dans le monde*, 1987, numéro spécial, p. 132.

La didactique de la traduction est pratiquée surtout dans des écoles professionnelles, formant des traducteurs et des interprètes, dans les facultés de langue ou dans des centres culturels s'intéressant aussi à la didactique des langues vivantes.

« La pédagogie de la traduction a pour objectif de développer une double compétence : une compétence de compréhension et une compétence de réexpression. » [39]

Ainsi, la réexpression doit être écrite dans une bonne langue cible, pour que la compréhension soit évidente chez les lecteurs. Dans la didactique des langues, la traduction pédagogique « est une méthode parmi d'autres d'enseignement des langues ; elle se situe au niveau des correspondances ; elle est donc pour l'essentiel traduction linguistique bien que non dépourvue par moments d'inspiration interprétative. » [40]

Il est, alors, à signaler que cette étroite relation, entre le processus d'enseignement/apprentissage des langues vivantes et de la traduction, est une relation évidente, nécessaire et indispensable. Les apprenants, dans le domaine de la traduction, ont toujours besoin de remarques et de corrections linguistiques, car le vrai bilinguisme impeccable est toujours rare. « Que l'enseignement de la langue ne puisse aller de pair avec l'enseignement de la traduction ne signifie pas que les apprentis-traducteurs, qui se présentent à l'entrée des écoles de traduction, n'ont pas besoin d'un perfectionnement linguistique, à la fois dans leur langue étrangère et dans leur langue maternelle. » [41]

---

39. Lavault, Elisabeth, « Traduction pédagogique ou pédagogie de la traduction ? », dans Le français dans le monde, 1987, numéro spécial, p. 122.

40. Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif*, 1994, p. 129.

41. *Ibid*., p. 139.

– La traduction professionnelle : son rôle et ses objectifs.

Nous avons déjà mentionné que la traduction est un état de contact entre les différentes langues. Ce contact n'est pas seulement linguistique, mais c'est un contact culturel aussi. La traduction, ayant une fin communicative, est un moyen indispensable pour que les lecteurs d'une langue "X" puissent lire un texte, rédigé en langue "Y", et reformulé par le traducteur en langue "X".

Cette traduction doit être lue comme si elle était un texte original, mais en sachant que c'est une traduction d'un texte original. Elle doit refléter le style du texte original et rendre le message voulu par l'auteur du texte original.

Les différences culturelles entre les langues "X" et "Y", pouvant être un obstacle à la lecture du texte traduit, doivent être expliquées dans la traduction, d'une façon ou d'une autre, afin que le texte traduit soit compris par ses lecteurs. Les métaphores contenues dans un texte original doivent, des fois, être réduites dans un texte traduit, car les métaphores d'une langue ne sont pas toujours comprises dans une autre langue.

Le contexte est un élément très important qui doit être rendu dans un texte traduit, et qui ne doit pas être négligé par le traducteur.

« La finalité de la traduction professionnelle, (...), c'est la production d'écrits dont ni la complexité linguistique, ni la diversité des référents ne peuvent être délimitées à priori. Elle exige donc des connaissances linguistiques et extralinguistiques à la mesure des textes à traduire. Ce n'est plus l'exercice qui s'adapte à l'acquis, c'est l'acquis qui doit être à la hauteur de la tâche à accomplir. » [42]

La traduction professionnelle est enseignée sous la forme du thème et de la version. L'objectif de la version est d'examiner la compétence d'expression de l'apprenant dans sa langue maternelle et la compréhension du sens des textes étudiés en langue étrangère, ainsi que la compréhension des traits culturels et socio-culturels des textes originaux : c'est un exercice docimo-pédagogique.

L'objectif du thème est, entre autres, d'être un exercice grammatical et lexical afin de tester le niveau des apprenants dans ce domaine.

Dans la réexpression du message en langue d'arrivée, la compréhension linguistique, extralinguistique et celle du contexte, donnent un texte cible fidèle au message et au sens du texte original. Mais, au cas où la compréhension n'est pas complète, l'apprenant commet plusieurs erreurs de traduction comme le faux-sens, le contresens ou le non-sens. L'important alors pour un traducteur, ou un apprenant dans un cours de traduction, c'est de découvrir le sens d'un texte dans sa totalité, et ce pour le communiquer dans une autre langue, dans un autre système linguistique qui est la langue d'arrivée : c'est la traduction interprétative qui est un acte de communication, un acte de transmettre le message et de le reformuler dans des équivalences contextuelles.

---

42. Déjean Le Féal, Karla, « Traduction pédagogique et traduction professionnelle », dans *Le français dans le monde*, 1987, numéro spécial, p. 111.

Afin de réaliser cet objectif, il faut aider les apprenants à réfléchir profondément et logiquement sur les problèmes de traduction et à essayer de les résoudre ensemble, avec leur enseignant, sans en avoir honte. Il faut encourager les apprenants à lire régulièrement la presse, parlant de l'actualité politique, scientifique, technique, économique, etc., dans leur langue maternelle et dans la langue étrangère, de/vers laquelle ils traduisent ; car le but de leur formation pour devenir des traducteurs est d'assumer une communication, non seulement linguistique, mais aussi culturelle. « La tâche du traducteur est donc, idéalement, de placer les lecteurs du texte-cible dans la situation où lui-même s'est trouvé quand il a découvert le texte-source. (...), qu'en somme le texte-cible produise sur ses lecteurs les mêmes effets que le texte-source sur les siens. » [43]

Pour former des traducteurs, le professeur doit développer la compétence de traduction chez ses apprenants à travers la correction de leurs erreurs commises, ainsi qu'il doit leur faciliter la compréhension de l'intention de l'auteur du texte original et le genre des lecteurs du texte de la langue cible.

Ainsi, l'enseignant pourrait tester le niveau de ses apprenants en traduction pour pouvoir choisir les exercices adéquats, afin d'améliorer leur compétence de traduction.

43. Chevalier, Jean-Claude ; Delport, Marie-France, *L'horlogerie de Saint Jérôme : problèmes linguistiques de la traduction*, 1995, p. 45.

— Utilisation des techniques de la traduction pédagogique dans la didactique de la traduction.

Nous avons déjà dit que la traduction pédagogique n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen en vue d'améliorer le niveau linguistique de l'apprenant.

En employant des exercices de langue, l'objectif « doit être d'assurer, chez l'apprenant, l'autonomie du système linguistique de la langue à l'étude, de manière à lui permettre d'arriver progressivement à une expression spontanée de moins en moins embarrassée, de plus en plus satisfaisante. » [44]

Nous allons employer ici des techniques de la traduction pédagogique dans la didactique de la traduction, afin d'essayer de trouver des solutions linguistiques et autres pour les apprenants de notre corpus et pour leurs similaires. Nous pouvons peut-être les aider à surmonter leurs difficultés, par des exercices appropriés, en vue d'éliminer toute une série d'erreurs de même origine ; car « la linguistique - et notamment la linguistique contemporaine, structurale et fonctionnelle - éclaire pour les traducteurs eux-mêmes les problèmes de traduction (...). Certes l'activité traduisante, implicitement, n'est jamais absente de la linguistique. » [45]

En général, même les traducteurs professionnels continuent, pendant toute leur vie professionnelle, à apprendre et à développer leurs acquisitions, leurs connaissances extralinguistiques et leurs compétences.

Pour pouvoir traduire un texte, les traducteurs ont besoin de savoir les caractéristiques du texte à traduire, c'est-à-dire son contexte linguistique et extralinguistique, le genre du texte, etc., ainsi que le statut du texte et la culture des destinataires. Ce genre de pratique va encourager les apprenants de traduction à demander les questions suivantes : qui a écrit ce texte ? Pour qui ? Dans quelles circonstances ? Avec quelles intentions ? Quels sont les lecteurs qui vont s'intéresser à ce texte ?

L'enseignant de la traduction devrait considérer les erreurs de traduction et les autres erreurs intralinguistiques comme un vrai outil pédagogique, aidant à améliorer le niveau de ses apprenants.

En général, les étudiants de traduction doivent, au moins, posséder les « compétences de bases :

- connaissance de la langue de travail permettant d'appréhender un texte s'adressant au "grand public",
- maniement, avec aisance, de la langue d'arrivée,
- somme substantielle de connaissances générales,
- aptitude à l'analyse et à la synthèse. » [46]

---

44. Tatilon, Claude, *Traduire : pour une pédagogie de la traduction*, 1986, p. 153.

45. Mounin, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, 1963, pp. 7-8.

46. Durieux, Christine, *Fondement didactique de la traduction technique*, 1988, p. 117.

Il est évident, pour la plupart des personnes pratiquant la traduction, que la version, c'est-à-dire la traduction dans la langue maternelle de l'apprenant ou du traducteur, est plus aisée que le thème ; car, en général, les apprenants ou les traducteurs, appartenant à la culture et à la civilisation de leur langue maternelle, sont supposés bien connaître leur langue maternelle, ainsi que leur culture maternelle. Mais, en classifiant les phrases de notre corpus, nous avons confronté des apprenants arabophones à l'Université Lyon II, ne vivant pas dans un bain linguistique arabe, qui ont beaucoup de problèmes linguistiques et culturels en arabe, supposé être leur langue maternelle. Nous avons aussi affronté des apprenants arabophones au C.C.F., vivant dans un bain linguistique arabe, qui ont aussi des problèmes linguistiques en arabe, leur langue maternelle.

Bien que la traduction pédagogique soit un instrument d'enseignement de la langue, et bien que la pédagogie de la traduction vise à former des traducteurs professionnels, recherchant le sens des textes à traduire et créant des équivalences, mais dans le cas où les langues maternelle et étrangère ne sont pas bien sues et les apprenants ne les contrôlent pas bien, alors nous sommes obligés de s'intéresser au niveau linguistique et aux interférences commises par les apprenants. La pédagogie de la traduction impose le fait que les apprenants « s'habituent peu à peu à dominer un texte avant de le traduire, à en dégager le propos général, les idées-force et leur articulation, c'est-à-dire la structure d'ensemble. Il importe aussi qu'ils tiennent compte des paramètres que sont l'auteur, le lecteur, le macrocontexte, la situation de production, la visée du texte. Il faut ensuite, une fois la structure dégagée, qu'ils fassent l'analyse détaillée de chacun des aspects puis la synthèse de l'ensemble.

On remarquera que tout ceci se passe en préparation du stade de la traduction proprement dite, de même que dans la phase de reformulation qui suit. » [47]

Quant aux erreurs de traduction comme le contresens, la traduction littérale, etc., l'enseignant devrait aborder une correction collective, dans laquelle « il explique, démontre, fait admettre la "notion de liberté comme méthode opposée au mot à mot ou à ce que certains ont appelé la servilité" (M. Pergnier), et replace les contraintes dans leurs justes limites. » [48]

Pour essayer de résoudre les problèmes des interférences, l'enseignant pourrait mettre l'accent sur les différences et les ressemblances des deux langues, étrangère et maternelle (chapitre 5, 5.2).

Pour résoudre les erreurs intralinguistiques en arabe et en français, dans notre corpus, nous pouvons utiliser les techniques de la traduction pédagogique, afin d'essayer d'éliminer ce genre d'erreurs, en mettant l'accent sur les causes de ces erreurs, et en y attirant l'attention des apprenants.

À ce propos, nous avons déjà mentionné la traduction pédagogique, (la traduction explicative et la traduction-contrôle), dans laquelle nous pouvons employer le thème, et surtout le thème grammatical, et la version.

---

47. Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif*, 1994, p. 143.

48. Lederer, Marianne ; Israël, Fortunato, *La liberté en traduction*, 1991, p. 307.

Au C.C.F. (DUTFA) et à l'Université Lyon II (Licence d'arabe et Traduction en L.E.A.), on enseigne le thème et la version. Nous pouvons utiliser ces deux exercices de traduction professionnelle pour appliquer les techniques de la traduction pédagogique, surtout quand l'enseignant trouve que les apprenants en ont besoin. L'enseignant pourrait choisir des textes de thème, dans lesquels se trouvent des difficultés grammaticales graduées, afin de les résoudre avec ses apprenants et surtout au tableau. Ces textes pourraient être choisis en fonction des difficultés en progression, pour contrôler l'acquisition grammaticale de ses apprenants : c'est une manière pour combler les lacunes grammaticales chez les apprenants ; et l'exercice de thème pourrait être un exercice enrichi par l'apport de la stylistique comparée.

Il y a aussi selon J.-R. Ladmiral, le thème d'imitation qui « vise au réemploi immédiat des éléments linguistiques (...). Il peut être centré sur le vocabulaire (...). Il aura pour fonction de réactiver les connaissances lexicales des élèves (...). Le thème d'imitation peut aussi être centré sur la morpho-syntaxe, dont le texte de base aide à maîtriser les difficultés en les rendant disponibles pour une procédure de réemploi. » [49]

L'enseignant alors, peut choisir un sujet écrit dans la presse arabe et française et peut commencer par la version ; juste après, il continue avec le thème, en restant dans ce même sujet ; ainsi le thème d'imitation peut être accompli en tant qu'un exercice de traduction ayant une fonction pédagogique qui « fait précéder cette "application" par une démarche inductive qui dégage les structures grammaticales et/ou les unités lexicales du texte de base. » [50]

Quant à la version, elle pourrait être un exercice favorable surtout à contrôler la compréhension des apprenants, à vérifier leur compréhension culturelle et à observer le fonctionnement des deux langues, étrangère et maternelle, l'une par rapport à l'autre.

Les erreurs commises en version représentent que l'apprenant n'a pas pu bien comprendre le texte de la langue étrangère. En plus, il pourrait commettre des erreurs en langue cible qui est en principe sa langue maternelle ou première, alors les corrections de l'enseignant et de ses camarades de classe peuvent l'aider à éviter ce genre d'erreurs et à améliorer son niveau dans cette langue.

Cet exercice est une sorte d'exercices docimo-pédagogiques dans l'enseignement de la traduction ; dans tout cela l'enseignant doit mettre l'accent sur la fidélité de la traduction chez ses apprenants. « Particulièrement utile pour définir les critères d'évaluation d'une traduction, la linguistique du texte peut ouvrir la voie à l'élaboration d'un système d'évaluation plus structuré qui manque encore en didactique de la traduction, une fois que l'on a distingué entre fautes de langue, qu'il s'agisse de la compréhension du texte de départ ou des maladresses de reformulation, ou des fautes de traduction qui seraient des fautes de méthode. Il n'est pas toujours facile de savoir si les fautes de traduction sont

49. Ladmiral, Jean-René, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, 1979, p. 51.

50. *Ibid.*, p. 52.

dues à une mauvaise connaissance de la langue ou du sujet ou à un manque de méthode et de recul par rapport à l'original. » [51]

Afin d'essayer de faire éviter aux apprenants la commise des erreurs, et plus particulièrement celle du calque, « il importe de leur faire prendre conscience des phénomènes linguistiques et psycholinguistiques liés à l'emploi de deux langues et aux rapports existants entre celles-ci. » [52]

L'enseignant pourrait faire lire le texte en langue étrangère aux apprenants en classe, plusieurs fois ; ensuite, il pourrait demander à un apprenant de faire le point et de résumer le message, ou les idées principales de ce texte, oralement ou par écrit. Au fur et à mesure, les apprenants pourraient déterminer les phrases-clés, en prenant en considération le raisonnement et la logique du texte. L'enseignant pourrait essayer d'attirer leur attention sur le sens ou le vouloir-dire de l'auteur dans chaque paragraphe. Il est à conseiller d'utiliser le dictionnaire monolingue pour les mots difficiles, en faisant attention au contexte, ensuite un bon dictionnaire bilingue contextuel peut être employé afin de trouver le mot exact en langue d'arrivée, car le rôle de l'enseignant est de faire comprendre à ses apprenants que le traducteur ne traduit pas les mots, mais le message, et il doit être fidèle au sens, tout en mettant en relief les différences et les ressemblances des deux langues L.E. et L.M.

Enfin, la traduction pourrait commencer, paragraphe par paragraphe : « ... le travail paragraphe par paragraphe aide aussi l'étudiant à écarter de son esprit la langue de départ dans la phase de réexpression. » [53]

L'enseignant peut conseiller à ses apprenants d'élaborer un glossaire personnel, dans lequel il figure le lexique nouvellement appris ; ce glossaire doit être organisé alphabétiquement dans la langue maternelle des apprenants, vers la langue étrangère. L'apprenant pourrait très bien y revenir pour réviser le vocabulaire appris qui reste, plus ou moins, en sa possession.

Le professeur pourrait orienter ses apprenants, surtout dans les premiers cours, à travailler en groupe de deux par exemple, afin d'encourager les discussions entre les apprenants et afin de s'entraider entre eux. Ces mêmes étapes pourraient être appliquées aux exercices de thème aussi, bien que Mme Déjean Le Féal le déconseille formellement. Pour elle, les connaissances non-linguistiques de la langue étrangère sont, en général, insuffisantes chez les apprenants ; en plus la langue étrangère n'est pas très bien senti par eux. Dans notre corpus, puisque les vrais bilingues sont très rares, la plupart des apprenants arabophones, par exemple, à l'Université Lyon II, ne maîtrisent pas beaucoup l'arabe, la langue supposée être leur langue maternelle. Mais en général, la traduction vers la langue maternelle est un exercice plus confortable par rapport aux traducteurs, car « c'est la langue du pays qui doit avoir servi de langue

---

51. *Etudes traductologiques en hommage à Dancia Seleskovitch*, 1990, p. 170.

52. Déjean Le Féal, Karla, « Pédagogie raisonnée de la traduction », dans *META*, 1993, vol. 38, n° 2, p. 161.

53. *Ibid*., p. 162.

d'arrivée dans cette formation, puisqu'on doit pouvoir travailler dans sa langue maternelle si l'on veut apprendre à traduire. » [54]

Après avoir terminé l'exercice, l'évaluation doit être faite en classe et au tableau, lorsqu'il y a des difficultés grammaticales, par exemple. « L'évaluation se fera de préférence en classe sous forme d'une discussion sur les traductions effectuées par les uns et les autres. Son but ne sera pas de rectifier seulement des erreurs, mais de permettre un diagnostic précis des difficultés spécifiques à chacun... ». [55] Le professeur doit essayer de faire comprendre à ses apprenants leurs erreurs et les causes de ces erreurs et comment les dépasser. Ainsi, il peut élucider les causes des erreurs de traduction et celles des erreurs intralinguistiques des deux langues, de départ et d'arrivée.

« Ajoutons, pour finir, que cette phase d'évaluation constitue aussi un moment de choix pour rappeler aux étudiants les notions méthodologiques de la traduction (...). C'est donc l'occasion par excellence de se servir du savoir pour construire le savoir-faire. » [56]

Dans l'évaluation, l'enseignant devrait attirer l'attention de ses apprenants sur le style du texte d'arrivée qui doit être similaire au style du texte de départ ; il faudrait aider les apprenants à apprécier le style du texte de départ et à le sensibiliser en les conseillant d'effectuer des lectures de différents styles en cette langue de départ.

Il est déconseillé d'imposer aux apprenants la traduction magistrale de l'enseignant, car c'est un acte inutile : personne ne peut traduire comme l'enseignant, et vice versa. Il faut plutôt que les apprenants prennent conscience de leurs lacunes en traduction, des causes de leurs erreurs afin de pouvoir combler ces lacunes et éviter ce genre d'erreurs. L'évaluation « offre l'avantage de faire prendre conscience aux étudiants, (...), de la véritable finalité d'une traduction et de la nécessité de prendre en considération les attentes et les connaissances préalables de ses lecteurs. » [57]

Alors, il est possible d'utiliser les techniques suivantes de la traduction pédagogique dans l'enseignement de la traduction :

1. La traduction explicative visant à expliquer les mots ou les structures grammaticales.
2. Le thème, visant à donner des équivalences codifiées et à contrôler l'acquis langagier des apprenants.
3. La version visant à juger les compétences linguistiques et la compréhension des étudiants et à éviter les fautes potentielles.

---

54. Déjean Le Féal, Karla, « Pédagogie raisonnée de la traduction », dans *META*, 1993, vol. 38, n° 2, p. 193.

55. *Ibid*., p. 170

56. *Ibid*., p. 171.

57. *Ibid*., p. 195.

4. Le professeur peut demander à un apprenant, après avoir étudié le texte en classe, d'expliquer dans sa langue maternelle, le texte sans le regarder. Ensuite, les apprenants peuvent traduire, ce même texte, différemment en exprimant de diverses manières le même sens que l'original. Ainsi, l'apprenant crée ses propres formules pour exprimer le sens des énoncés. Cela l'oblige à faire face aux problèmes de compréhension, ce qui favorise aussi l'amélioration de la compétence linguistique.

Dans cette perspective, le rôle du professeur est d'aider l'apprenant à établir une relation entre les unités d'expression en langue étrangère, inconnues ou mal connues, et les unités sémantiques connues dans la langue maternelle.